



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 4/2009-2010**

**Du 21 novembre 2009
au 8 janvier 2010**

Renens, le 8 janvier 2010

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Intempéries du 26 juillet 2008 : principaux éléments des études entreprises par le Canton (SESA)

Les intempéries du 26 juillet 2008 sont encore dans toutes les mémoires et les dégâts qu'elles ont occasionnés obligent à tirer quelques conclusions. Dans un premier temps, des travaux d'urgence ont été entrepris à différents endroits pour réparer et sauvegarder les collecteurs intercommunaux de la Mèbre. Ces travaux ont fait l'objet d'un préavis soumis au Conseil communal en septembre 2009.

Au lendemain de cet événement, deux études ont également été entreprises par le Canton afin de retracer précisément ce qu'il s'est passé et d'apporter d'éventuelles améliorations aux deux ouvrages de protection déjà réalisés à Crissier et à Chavannes.

Il convient de préciser, selon ce qui ressort de la première étude, que les bassins de rétention de Crissier et Chavannes-près-Renens ont joué leur rôle et permis de limiter les dégâts. Cependant, deux constats d'imposent: la nécessité d'entretenir les berges en amont en proscrivant le stockage du bois à proximité des cours d'eau et la nécessité de limiter les points d'ancrage dans le voûtage (câblage électrique par exemple). C'est en réponse à ce constat que la Commune a écrit au SIE en leur demandant de gainer les câbles.

Par ailleurs, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener une deuxième étude afin de définir les mesures à prendre pour diminuer les risques d'une nouvelle crue et limiter les conséquences d'une crue.

Sur le territoire de Renens, les mesures préconisées consistent essentiellement à rehausser les berges à différents endroits et à poser une herse et des clapets anti-retour pour éviter les débordements. Le Conseil communal sera tenu informé des suites données à cette étude.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter **l'inscription d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules** sur la parcelle communale n°1339 **en faveur du plan de quartier "les Ramiers"** situé sur la Commune de Chavannes-près-Renens pour permettre l'accès au parking situé à cet endroit. En compensation, la Commune sollicite auprès de Chavannes-près-Renens l'inscription d'une servitude de passage à pied et à vélo, en prolongement de celle de Renens, sur le cheminement du parc à l'arrière du bâtiment;
- d'autoriser **l'achat d'un piano à queue Yamaha pour le Collège de Verdeaux**. La piano actuellement en service est utilisé à la fois par l'Etablissement secondaire et par l'Ecole de musique de Renens et est arrivé en bout de course après vingt ans d'utilisation;
- d'accorder un **don de Noël** aux habitants de Renens de condition modeste. La Commune accorde depuis de nombreuses années ce type de dons dont les bénéficiaires sont connus de l'Agence d'assurances sociales ou du centre social régional de l'Ouest lausannois. Comme en 2008, afin de répondre prioritairement à des besoins spécifiques et d'aider les personnes et les familles les plus en difficulté quelle que soit la période de l'année, il a été décidé de ne pas octroyer ce don à de nouveaux bénéficiaires et d'examiner plus régulièrement les besoins dans le cadre des "secours communaux";
- de mettre en place le logiciel gratuit Netvibes à la **bibliothèque du Léman** pour permettre l'actualisation et la numérotation des dossiers documentaires. Ce projet fait suite au travail de deux étudiantes HES qui en 2008 avaient été chargées, dans le cadre de leur travail de diplôme, à réfléchir à la meilleure méthode possible pour actualiser et numériser les dossiers documentaires. Netvibes est un portail web français accessible gratuitement et déjà actif dans plusieurs bibliothèques dont celles du gymnase de Chamblandes et de l'ECAL et à l'étude dans d'autres établissements. En matière d'offre aux usagers, Netvibes servira uniquement à la consultation. Simple d'utilisation et adapté à tous les publics, il offrira ainsi tant aux élèves qu'aux enseignants des prestations optimales en lien avec les nouvelles normes de la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) en matières de bibliothèques scolaires;
- d'autoriser la tenue du traditionnel **marché hebdomadaire le jeudi 24 décembre 2009**, de confirmer cette décision aux étalagistes et d'en informer les habitants des rues concernées par courrier ainsi que les clients potentiels par annonce dans la presse. Durant les Fêtes, il ne sera tenu aucun marché et le premier de 2010 aura lieu le samedi 9 janvier;
- de **nommer les représentants** de la communauté portugaise, de l'Association des parents d'élèves, du Parti socialiste et de la Fourmi rouge en tant que membres **de la CISE**. La CISE cherche par ailleurs des représentants des communautés italienne, espagnole et macédonienne, ainsi que des commerçants de Renens et du FAR;
- d'autoriser la modification du programme des travaux prévus dans le cadre de la rénovation et l'agrandissement du **site scolaire du Léman**, à savoir de créer quatre salles de sciences et une salle de préparation au lieu de trois salles de sciences et deux salles de préparation. Cette décision répond à l'augmentation importante du nombre d'élèves de la voie secondaire à baccalauréat (VSB) choisissant les options mathématiques/physiques. Les travaux auront lieu durant l'été 2010;
- d'approuver et de signer le **Plan Général d'Evacuation des Eaux intercommunal (PGEEi) Mèbre-Sorge**. Cette décision fait suite à une étude du PGEEi menée dans le cadre

du préavis 35/2004 et dont les résultats ont été soumis pour examen préalable au SESA en avril 2009. L'étude prenait en compte les PGEE communaux et portait sur les points suivants:

- la constitution du cadastre souterrain des collecteurs intercommunaux pour les eaux usées des différentes communes concernées,
- l'établissement de rapports d'état permettant un diagnostic de réseau d'assainissement,
- la définition d'un futur concept d'évacuation des eaux,
- l'élaboration d'avant-projets et une planification des investissements,
- un budget au sein de l'entente intercommunale Mèbre-Sorge pour la rénovation et le maintien de son réseau d'assainissement;
- de prolonger le contrat de location des **décorations lumineuses de fête** auprès de la Romande Energie pour l'hiver 2010-2011, dans l'attente d'une nouvelle décoration lumineuse de fête prévue au plan des investissements et qui sera mise en place pour l'hiver 2011-2012;
- de nommer Mme Patricia Zurcher Maquignaz comme membre de la **Commission culturelle**. Bibliothécaire à Globlivres, elle succède ainsi Mme Emine Durmaz, démissionnaire.

La Municipalité a pris acte :

- du bilan pour l'année 2009 des **animations** et des actions d'**information et de communication** mises en place dans le cadre du maintien et du renforcement des activités au centre-ville **durant le chantier Cœur de Ville, ainsi que des perspectives pour 2010** qui verra le début des travaux de réaménagement de la Place du Marché et des rues du centre;
- de la participation du délégué jeunesse au **groupe d'experts** pour le développement d'un **programme de prévention mis en place par la Commission Toxicomanie de Lausanne-Région**;
- des animations organisées dans le cadre de **Noël à Renens 2009** et du budget qui y est consacré;
- que l'**apéritif culturel 2010** aura lieu le mardi 2 février dans les locaux de "l'Association a6" au chemin du Chêne 15;
- du rapport de révision des **comptes du FC Renens**;
- du **programme d'activités de la CISE** pour la fin de la législature. Afin de continuer à mener des actions novatrices, la CISE a décidé d'aller davantage à la rencontre de la population et ainsi se faire connaître et mieux saisir les différentes réalités vécues par les habitants de Renens. Parmi les projets que la CISE a décidé de mener d'ici la fin de la législature, il s'agira par exemple d'organiser un rallye interreligieux et laïc afin de poursuivre le mouvement mis en place dans le cadre de l'"appel pour le respect du vivre ensemble"; de poursuivre les réflexions initiées par le groupe école autour de la communication interculturelle et de proposer de nouvelles conférences sur ce thème; ou encore d'organiser une conférence publique sur le thème "travail et immigration" avec des représentants d'entreprises, de l'Office régional de placement, des syndicats et des salariés.

La Municipalité a pris connaissance :

- de la réponse adressée conjointement le 2 décembre 2009 par Coop, Direction Immobilier, et HRS Real Estate SA, à Crissier, suite à la correspondance municipale du 24 novembre relative à la présence d'ouvriers sur le chantier de la Place du Marché dont le statut n'était pas conforme à la législation.

LA MUNICIPALITE

Annexes au Communiqué de la Municipalité n° 4/2009-2010:

1. Transit – Bilan du projet et perspectives 2010

Projet Transit: Bilan 2009 et perspectives 2010

Dans le cadre du préavis 58-2008 (Plan de quartier "Place du Marché" – Maintien et renforcement des activités au centre-ville durant le chantier), la Municipalité avait accepté dans une décision du 5 décembre 2008 la mise en place du projet Renens centre d'art, devenu Transit, et de donner mandat à l'agence Trivial Mass Production pour la gestion du projet, bénéficiant d'un montant de Fr. 90'000.--, tel que validé par le Conseil communal.

Transit a été développé afin d'apporter un complément aux traditionnelles animations musicales du samedi matin durant la belle saison. Cette dernière ayant été prolongée de huit semaines - quatre au printemps et quatre en automne - Transit s'est donc déroulé durant l'ensemble de la période, soit du 1er avril au 31 octobre 2009. Avec la présence de musiciens les samedis matin, l'ensemble des trente-deux semaines a été animé, à l'exception du 1^{er} août et de deux matinées pour lesquelles l'animation musicale a dû être annulée en raison du mauvais temps.

Principe du projet

Privilégiant à travers les arts plastiques la réflexion sur l'espace urbain et cherchant à en souligner la transformation, Transit a mobilisé sept artistes femmes, cinq plasticiennes et deux performeuses, qui ont élaboré douze projets déclinés en deux temps. La première intervention laissait carte blanche au travail propre à l'artiste, la seconde devait impliquer les habitants, sociétés locales, commerçants ou badauds.

Sur les douze interventions, dix restent accessibles et visibles à ce jour sous forme de sculptures, photographies ou installations. Par ailleurs, quatre animations de rue ont été organisées durant la période.

Les consignes étaient :

- la "colonisation" du centre-ville dans un périmètre donné,
- la participation de la population,
- la souplesse dans la réalisation liée aux contraintes de chantier,
- la faculté d'attirer l'attention du public sur des lieux inédits,
- la prise en compte du projet précédent afin de donner une cohérence à l'ensemble des interventions.

Communication

La communication mise en place comptait les éléments suivants :

- spots radio (Rouge FM) tous les jeudis précédant les vernissages, soit 15 annonces
- affiches F4 : 26 exemplaires x 7 artistes
- affiches A3 : 200 exemplaires x 7 artistes
- flyers-programmes : 400 exemplaires.

L'impression a été pensée de manière à réduire les frais au maximum : en effet, pour les affiches F4, la première a servi de base à toutes les suivantes, ainsi que la deuxième aux suivantes ainsi de suite, permettant de diminuer le nombre de tirages. De même pour les flyers, qui ont été conçus pour faire office également de programmes, réduisant ainsi le travail graphique et l'impression. Par ailleurs, lorsqu'il a été possible, deux projets ont été imprimés en même temps, contribuant encore à l'économie du projet.

En terme de retombées médiatiques, le bilan est mitigé. Toutefois, connaissant la tendance marquée à réduire les articles destinés à la culture, les résultats peuvent être relativisés :

- 24 Heures : 2 articles et infos dans l'agenda du week-end
- Guide Loisirs
- Le Temps
- Les Urbanités : Radio suisse romande et plateforme internet
- Ch-arts.com.

Points forts

Les points forts du projet sont les suivants :

- Œuvres artistiques accessibles, non seulement "géographiquement" mais aussi en terme de contenu;
- Œuvres: elles sont propriété de la Ville de Renens et perdurent;
- Sensibilisation ludique et non élitiste à l'art contemporain (les enfants en particulier pour les fusées de Stéphanie Pister ainsi que les performances de Young Soon Cho Jaquet et Léonore Easton);
- Participation active des associations, commerçants, badauds, habitants :
 - Fanfare La Clé d'Argent, Service du feu, société de gymnastique, club de judo, FC Renens (Claudia Comte)
 - Commerçants de la rue Neuve : Stéphanie Pfister
 - Jeunes et graffeur : Loan Nguyen
 - Badauds, habitants de la rue Neuve, Commission Intégration Suisse Etrangers : Young Soon Cho Jaquet (performance)

- Globlivres, sumotoris : Elise Gagnebin-de Bons
 - Badauds, clients du marché, enfants : Eléonore Easton (performance)
 - Commerçants de la rue Neuve et de la rue du Midi : Sandrine Pelletier
- Autre public : les vernissages ont attiré un autre public à Renens, comme les artistes, des étudiants de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne - ECAL, des membres de commissions (Commission fédérale des beaux-arts, Commission cantonale vaudoise des beaux-arts), des galeristes (galerie Lucy Mackintosh, Lausanne; galerie Focale, Nyon), des journalistes, des enseignants d'écoles d'art (Genève, Sierre, ECAL) dont certains ont fait leurs courses au marché;
- Image : le projet a contribué à donner de la Ville de Renens une image différente, tournée vers le soutien à la création et généreuse;
- Spectacles de rue : bien fréquentés;
- Archives : publication (200 exemplaires) avec implication financière de Coop, HRS Real Estate SA et Canton.

Points faibles

Les points faibles sont les suivants :

- Présence peu marquée de la population renanaise aux vernissages du samedi matin;
- Animation relative dans le sens attendu au départ;
- Moment du vernissage : le samedi matin n'était pas le meilleur jour;
- Attentes déçues de certains commerçants;
- Mobilisation importante en terme de ressources humaines.

Si Transit n'a pas rencontré l'unanimité, particulièrement en terme d'animation, il n'en reste pas moins un projet qui a fait parler de Renens et de ses enjeux. De plus, sa qualité artistique a été relevée par différents professionnels, tant par rapport aux œuvres prises individuellement que dans leur ensemble.

Finalement, des enseignantes de l'Etablissement secondaire travailleront autour de Transit dans le cadre du projet Equité, en mettant en place une démarche de médiation culturelle dès le printemps 2010.

Perspectives 2010

Afin de répondre à certaines critiques, l'année 2010 verra un projet uniquement tourné vers le théâtre de rue. Ponctuel, il sera plus événementiel qu'inscrit dans la durée. Concrètement, il s'agira de proposer des interventions d'une durée maximum de trois heures, à la fois spectacles en soi et animations interactives avec le public, qui sera ciblé enfants et familles,

une à deux fois par mois, soit en semaine soit le samedi matin. Cracheurs de feux, échassiers, cirque de poche, jongleurs, clowns, parcours de jeux auront pour mission de faire venir la population au centre-ville pour se divertir, en espérant que certaines personnes y fassent leurs achats.

Réduisant de moitié le montant de départ, soit Fr. 45'000.--, et diminuant de 4 le nombre de semaines à occuper, soit 28, le projet devra lui aussi tenir compte des contraintes de l'évolution du chantier. La programmation mettra l'accent sur des interventions mobiles, nécessitant peu d'infrastructures. Un mandat pour la programmation et la gestion de projet est envisagé pour M. Pierre Genoud, habitant Renens et responsable de Arts et Action, agence de programmation et d'organisation de théâtre de rue (www.arts-et-action.ch).

Un calendrier précis sera présenté dès lors que les détails de l'évolution du chantier seront validés. En principe, l'ouverture des animations aura lieu le samedi 3 avril 2010.

2. Agrandissement et rénovation du site scolaire du Léman : bilan intermédiaire

Le chantier d'agrandissement, de rénovation et de remplacement des façades du site scolaire du Léman, qui a débuté en 2007, avance à satisfaction conformément à la planification. Ces travaux, ainsi que les achats d'équipement en mobilier, ont fait l'objet de quatre préavis entre 2007 et 2008 (17-2007; 43-2008; 66-2008 et 67-2008). La Municipalité a adjugé les différents travaux ainsi que le mobilier dans le cadre de la procédure des marchés publics.

Pour mémoire, il est rappelé la dénomination des bâtiments situés sur le site du Léman: pour l'ancien, Joran; le nouveau, Vaudaire; et la salle de gymnastique, Maurabia.

Agrandissement

Vaudaire a été mis en service à la rentrée scolaire d'août 2009 et sera inauguré en mai 2010. L'APEMS a également ouvert à la rentrée et a été inauguré le 21 novembre 2009, en présence de Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe de Département.

Quant à la bibliothèque, elle a intégré ses locaux provisoires les 9 et 10 juin 2009 et ce jusqu'à la fin de l'agrandissement de ses futurs locaux, prévue pour fin mars 2010.

La direction secondaire et les doyens ont déménagé le 25 septembre 2009 à Vaudaire.

En ce qui concerne les aménagements extérieurs, ils ont été achevés par la plantation des arbres en novembre 2009. Le revêtement final des cheminements sera posé au printemps 2010.

La Municipalité, sur proposition de la Commission de construction, a finalement renoncé à la réalisation d'un couvert reliant Joran et Vaudaire. En effet, après analyse avec les utilisateurs, les paysagistes et les architectes, son utilité ne faisait pas l'unanimité. Le montant de Fr. 400'000.-- prévu pour ce poste ne sera pas utilisé pour d'autres travaux.

Rénovations

La rénovation du Joran a fait l'objet de plusieurs volets, à savoir la rénovation intérieure dont le remplacement des faux-plafonds et mise en conformité des installations techniques, le remplacement des façades, la transformation des rez inférieur et rez supérieur et le remplacement du mobilier. Ces travaux concernent les 4 préavis mentionnés ci-dessus.

Le remplacement des façades a été prévu en 4 étapes et se déroule principalement durant les vacances scolaires afin de réduire au maximum les effets négatifs du chantier pour les utilisateurs:

- 1^{ère} étape : été 2009
- 2^{ème} étape : automne 2009
- 3^{ème} étape : printemps 2010
- 4^{ème} étape : été 2010

En ce qui concerne les autres travaux de rénovation de Joran, voici un bref rappel du calendrier prévu :

- toiture : été 2007
- 2^{ème} étage + chaufferie : été 2008
- 1^{er} étage : été 2009
- Rez inf et sup. : été 2010.

Salles de sciences

Depuis l'arrivée de la voie secondaire à baccalauréat en 2007, la demande a augmenté de manière plus importante que prévue pour l'option math/physique qui se vérifie sur plusieurs années. Ceci entraîne des besoins supplémentaires en salles de sciences, non prévisibles au moment de l'établissement du programme. Par ailleurs, la mise en œuvre de la future loi scolaire (Harmos) va probablement accentuer le besoin en salles de sciences.

De ce fait, la Municipalité, sur demande de l'Etablissement secondaire et du Groupe Bâtiments et planification scolaires, a décidé de modifier le programme prévu des travaux. Ainsi, les trois salles de sciences et les deux salles de préparation initialement prévues sur environ 350 m² sont remplacées par quatre salles de sciences et une salle de préparation sur cette même surface.

Selon une estimation du bureau d'architecture mandaté, le surcoût des travaux pour ce nouvel aménagement s'élèverait à Fr. 92'000.--. Il s'agit principalement de plus-values, à absorber par la réserve, sur les postes électricité, sanitaires et mobilier.

Pourcent culturel

La lauréate du concours a commencé, en collaboration avec la direction de l'établissement secondaire, son intervention artistique à Vaudaire. Elle sera terminée avant le printemps 2010. En ce qui concerne Joran, elle débutera son travail dès la fin des travaux, soit en été 2010.

Mobilier

L'ensemble des casiers-vestiaires et le nouveau mobilier ont été livrés pour l'été 2010.

Equipement informatique des classes

En avril 2009, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture informait que l'enseignement était autorisé par l'acquisition de moyens informatiques (levée du moratoire) tels que beamers et tablettes interactives.

Suite à des discussions avec les doyens et une visite à Crissier, établissement pilote en la matière, la Municipalité a décidé d'équiper les nouvelles classes du Léman de tablettes graphiques et des accessoires nécessaires à son fonctionnement soit des beamers, des hauts-parleurs, des meubles pour tablettes et le câblage nécessaire dans le cadre du préavis. Le Canton finance quant à lui la fourniture de mini-Mac.

Cet équipement concerne les 22 salles de classe Vaudaire et 5 salles de classe des rez inférieur et supérieur.

Le coût de l'ensemble de ces équipements informatiques s'élève à Fr. 229'800.-- et sera financé par les préavis 17-2007 et 43-2008 sous les rubriques matériel d'enseignement et équipements informatiques.

La Municipalité a également décidé de réaliser tous les travaux de câblage nécessaires sur le bâtiment Joran en rénovation, afin de ne pas avoir à intervenir après coup et ainsi éviter des coûts supplémentaires ultérieurs importants.

A la fin de l'année scolaire 2009-2010, un bilan sera établi sur le fonctionnement de ces équipements et l'opportunité d'équiper Joran sera discutée avec les utilisateurs.

Situation financière

En ce qui concerne les travaux relatifs au préavis 17-2007 exécutés à ce jour, la plupart des factures seront arrêtées d'ici fin février 2010. Le solde sera positif. Les contrôles des coûts des autres préavis, régulièrement présentés à la Commission de construction, présentent également une situation favorable.

Inauguration

Les travaux seront terminés à l'automne 2010. Nul doute, que les utilisateurs, dont la patience est à relever, s'en réjouissent !

L'inauguration de Vaudaire aura lieu les 28-29 mai prochain, même s'il restera encore des travaux à finir sur le bâtiment Joran. Ainsi, les élèves qui auront vécu, malgré eux, cette transformation depuis 3 ans pourront pleinement participer à ce moment de fête. Le Conseil communal en sera informé en temps utile.

+++++